

## HISTORIQUE DE L'HOPITAL PRINCIPAL DE DAKAR

Le projet de la construction de l'hôpital remonte à 1862 et les travaux débutent en 1880 avec la fermeture de l'hôpital de Gorée soupçonné d'entretenir le risque épidémique suite à la tragique épidémie de fièvre jaune de 1878 qui frappa Gorée et Dakar, puis Rufisque et Saint-Louis et qui avait fait 750 décès.

Situé sur la presqu'île de Dakar, en bordure de l'anse Bernard, l'Hôpital fût inauguré en août 1884. Il comprenait sept bâtiments à étages avec des arcades de briques qui se faisaient face, trois à trois et fut complété en 1897 par deux bâtiments de logements à deux niveaux. Une galerie à arcades réunit ces deux constructions avec une façade tournée vers le Palais du gouverneur.



Ce premier ensemble de bâtiments constituant le noyau central de l'hôpital subsiste de nos jours et lui confère tout son charme.

A partir de 1898, l'Hôpital Militaire s'agrandit. Il se complète d'annexes : cuisines, lingerie, chapelle, morgue. Avec l'épidémie de fièvre jaune de 1900, de nouveaux bâtiments furent construits pour renforcer le Lazaret de la Quarantaine du Cap Manuel et abriter les contagieux. On construisit aussi des logements pour les tirailleurs et les infirmiers sénégalais entre l'hôpital et la rue Paul Doumer (où se trouve un baobab maintenant centenaire) au-dessus de la corniche. Ils existent encore en l'état sous l'appellation de « Camp des Mariés ».



La deuxième grande période architecturale se situe entre 1922 et 1930 avec la construction de quatre bâtiments dans le pur style colonial :

Le magnifique bâtiment à étage de la Maternité en 192

La Pharmacie d'Approvisionnement des Troupes de l'AOF surélevé d'un étage de logements en 1923

Fermeture du parc intérieur avec une galerie en cloître à deux niveaux reliant les bâtiments centraux et les

sept bâtiments latéraux en 1927

Le Pavillon des Dames (devenu Service Boufflers) en 1930

Pendant la dernière période de l'Afrique Occidentale Française (A.O.F.), de nouvelles infrastructures furent réalisées, délaissant le style colonial et prenant le tournant de la modernité.



En 1940, le Médecin-Colonel Huart fit aménager un bloc opératoire souterrain qui reçut les blessés de l'opération « anglo-gaullliste » sur Dakar et fût abandonné après les combats.

En 1941, le Gouverneur général Brévié fait construire une garderie d'enfants qui portera le nom de son épouse Marie-Louis et qui constitue la partie centrale de l'actuelle clinique Brévié

1957, la Pédiatrie qui comptait 67 lits à l'époque est construite sur deux étages avec une conception moderne et européenne rompant avec le

## charme des bâtiments antérieurs

Le Sénégal acquiert son indépendance le 04 avril 1960. Mais jusqu'en 1965, l'hôpital dépend du Commandant des Troupes de l'A.O.F., puis entre en autogestion et dépend de l'Ambassade de France. Il fonctionne en autonomie totale jusqu'en 1983. Pendant cette époque dite moderne et jusqu'en 2004, de nouvelles infrastructures voient le jour et de nouveaux services sont créés :



1961 : création de la Banque de sang

1962 : création du laboratoire de Biochimie

1965 : création du laboratoire de Biologie

1965 : installation de la pharmacie de l'hôpital dans les deux bâtiments et les annexes de l'ancienne

pharmacie d'approvisionnement des troupes de l'A.O.F.

1965 : la Stomatologie et la Kinésithérapie se partagent l'ancienne pharmacie

Entre 1975 et 1978 : construction du second bâtiment du laboratoire de biologie et création du service de Réanimation et Soins Intensifs actuel et d'Hémodialyse

1981-1982 : construction du nouveau Bloc opératoire qui, avec son unité de stérilisation complète la capacité opératoire

1991 : construction d'un nouveau bâtiments du Service des Entrées

1997 : installation d'un scanner

2000 : rénovation du service de Psychiatrie

2001 : création d'un service de réanimation chirurgicale et de brûlés

2002 : création d'un centre d'explorations fonctionnelles multidisciplinaires

2003 : début de la construction du service d'accueil des urgences (S.A.U.) et d'un secteur d'intervention médicalisée de relève des blessés (SMUR)

2004 : implantation d'un deuxième scanner de dernière génération .

2005 : inauguration du nouveau Service d'Accueil des Urgences.

2008 : Rénovation des réanimations et des blocs opératoires et mise en place de l'IRM

2009 : inauguration du nouveau service de psychiatrie, centrale





de production d'oxygène

2011 :Scanner 64 barrettes mis en service. Rénovation du pavillon Saint Louis

### **EVOLUTION DU STATUT DE L'HOPITAL PRINCIPAL DE DAKAR**

« L'Ambulance Militaire » de 1880 devient « Hôpital Militaire » à partir de 1890. La création de l'A.O.F. en 1895 et l'élévation de Dakar au rang de capitale de l'A.O.F. lui conféreront un statut privilégié qu'il conservera quand Dakar devient capitale du Sénégal.



Le « Règlement de 1912 » qui définit le fonctionnement des hôpitaux d'Outre-mer, rattachera l'établissement devenu « Hôpital Colonial » au Gouverneur Général de l'A.O.F. et lui assigne comme mission le traitement des malades et blessés de toute catégorie à l'exception de ceux qui relèvent de l'assistance médicale gratuite pris en charge par l'Hôpital Central Indigène (actuel hôpital Aristide Le Dantec). Il reçoit des malades de tout le Sénégal, de la Mauritanie, du Soudan et les médecins appartiennent au corps de santé colonial. L'appellation d' « Hôpital Principal », correspondant à son niveau hiérarchique dans l'organisation sanitaire, vient de ce règlement.



En avril 1958, par une convention passée entre le Président du Grand Conseil de l'A.O.F. et le Haut Commissaire de la République, l'Hôpital Principal est reversé au budget de la France d'Outre-Mer, mais il conserve son statut d'hôpital militaire français jusqu'en 1971, onze ans après l'indépendance du Sénégal.



En 1971, une convention signée entre la France et le Sénégal place l'Hôpital Principal sous la double tutelle des Forces Armées Sénégalaises et de la République française. Les terrains, les bâtiments et le matériel sont transférés au Sénégal et la France en assure la gestion, sous tutelle du Ministère de la Coopération. Un accord d'établissement rédigé en accord avec les représentations syndicales et qui en fixe les modalités de fonctionnement est toujours en vigueur en 2004.

Dans le cadre de la politique sanitaire nationale, l'Hôpital Principal se voit chargé de la fonction d'Hôpital d'Instruction du Service de Santé des Armées Sénégalaises pour la formation des premiers médecins militaires dont il assure la préparation aux différents niveaux de spécialisation, mais aussi de la formation continue des personnels paramédicaux.

Le 24 décembre 1999, un nouvel accord de coopération signé entre le Sénégal et la France transfère définitivement toutes les responsabilités et en particulier financières aux autorités sénégalaises. Cette nouvelle convention confirme les liens d'amitié qui unissent les deux pays et précise les nouvelles modalités de coopération concernant l'Hôpital Principal. Elle marque le début d'une nouvelle ère pour l'hôpital.

Avec la loi 2000-01 du 10 janvier 2000, portant réforme hospitalière, L'Hôpital Principal de Dakar devient, au même titre que tous les autres hôpitaux du pays, un Etablissement Public de Santé, mais avec un



statut spécial. Il reste sous la tutelle du Ministère des Forces Armées.

En 2004, trois ans après le changement de statut, et conformément aux objectifs de l'accord de 1999, l'Hôpital Principal acquiert son autonomie avec ses avantages, mais aussi ses contraintes. La plupart des postes de chef de service et de chef de département sont maintenant tenus par des officiers sénégalais. Les personnels paramédicaux et des services communs sont essentiellement civils et sénégalais. Une collaboration harmonieuse entre les cadres sénégalais et français (19 coopérants) permet une émulation scientifique de bon aloi. La contribution française porte sur :



- le domaine technique (spécialistes médecins et pharmaciens)
- le domaine administratif et financier (directeur de l'hôpital et gestionnaire),
- la formation par l'attribution de bourses
- l'aide à l'investissement technique (centrale électrique, unité centrale de stérilisation, réanimation chirurgicale, service d'accueil des urgences, etc...)

Une nouvelle convention est signée le 17 février 2005. Elle découle du bilan de l'accord du 24 décembre 1999. Les deux parties sont résolues à confirmer à l'Hôpital Principal de Dakar sa vocation d'hôpital d'instruction du service de santé des armées. La France et le Sénégal désirent poursuivre une coopération exemplaire pour faire de l'Hôpital Principal de Dakar un établissement public de santé unique en son genre, au service des deux pays.



Cette convention a pour objet de fixer le cadre et les modalités de la coopération franco-sénégalaise au bénéfice de l'Hôpital Principal d'une part et d'autre part, d'assurer le transfert effectif de l'ensemble des postes de responsabilité et de gestion à la partie sénégalaise. Elle est conclue pour une durée de quatre (04) ans.



En 2006, l'hôpital a sécurisé son avenir. Les lignes budgétaires des subventions de l'Etat sont passées du ministère de la santé au ministère des forces armées sur ordre du Président de la République. L'hôpital s'est ancré définitivement dans son rôle d'hôpital d'instruction des armées, terrain de stage et de formation du personnel du service de santé militaire sénégalais. C'est la pièce maîtresse de l'école d'application du service de santé des armées créée par décret du président de la République N°2006-619/PR/MFA du 10 juillet 2006. Il est intégré dans le groupe hospitalier militaire dakarois dont l'élément complémentaire est l'hôpital militaire de Ouakam.

Un arrangement technique avec le service de santé des armées français a été signé à Paris le 26 septembre 2006 et un fonds de solidarité prioritaire du ministère des affaires étrangères vient d'être mis en place. Ces éléments contribueront grandement à pérenniser les échanges en terme de formation des personnels et de partenariat avec des institutions françaises civiles ou militaires.

En 2007 l'établissement va de l'avant avec 420 lits et 1170 personnels. L'encadrement est militaire sénégalais. Actuellement 9 professeurs agrégés du Val de Grâce et 31 spécialistes sont affectés dans les services. 30 assistants sont en formation. 15 assistants techniques français restent présents, agissant en partenariat total avec les cadres nationaux, tant au niveau de la direction que des services cliniques et paracliniques. Un département d'ingénierie biomédicale a été créé et

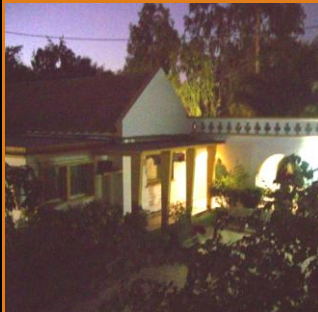


permet d'optimiser la maintenance des matériels médico-techniques sophistiqués . L'unité de résonance magnétique nucléaire avec un appareil de 1,5 Tesla est opérationnelle. Le chantier de la fédération des laboratoires touche à sa fin . Les projets liés à la mise à niveau de l'établissement pour la conférence islamique prévue en 2008 vont débiter : construction d'une clinique des spécialités , du nouveau département de chirurgie spéciale, réfection des blocs opératoires et des services de réanimation , construction d'une hélistation.



L'Hôpital Principal de Dakar s'ouvre ainsi au troisième millénaire. Il trouvera sa pérennité dans ce concept original, unique et harmonieux d'hôpital d'instruction des armées du Sénégal avec sa composante biculturelle, vivier de formation et de coopération médicale francophone internationale.

### Le début de l'histoire



L'hôpital séparé du Palais du Gouverneur général par les champs des cultivateurs



L'entrée de l'Hôpital Principal au début du 20<sup>ème</sup> siècle



l'Hôpital Principal et en arrière plan, la caserne des Madeleines

## **L'Hôpital Principal aujourd'hui**



Vue aérienne de l'hôpital. Au fond, le pavillon Saint-Louis fait face à l'océan.



L'entrée principale



Le pavillon Saint-Louis. Ce bâtiment centenaire conserve son charme d'époque